



Probleme avec un galeriste

Par ISA34

bonjour

Un galeriste avec lequel j'ai cessé de collaborer détient encore une oeuvre que je n'arrive pas à récupérer. Il vient de me payer (via un huissier) une facture sans les intérêts de retard réclamés. existe t il des avocats bénévoles pour les artistes ?

Merci réponse

Par Isadore

Bonjour,

Non, pas plus pour les artistes que pour les autres professionnels. Cela dit si vous pouvez prouver qu'il détient cette oeuvre vous appartenant et refuse de la rendre, un dépôt de plainte pour abus de confiance est possible. L'avez vous mis en demeure par courrier recommandé ?